



DECLARATION DE LA CGT EDUC'ACTION A LA CAPA DE PASSAGE A LA HORS-CLASSE

Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Réforme des lycées, du bac, des lycées pros, réforme de la fonction publique et loi Blanquer dite de « l'Ecole de la confiance »... En quelques mois par touches successives l'Education Nationale subit une mutation inédite. La vision de l'Ecole qui se dessine est loin de celle portée par la CGT Educ'action et nous n'en sommes pas dupes.

Croulant déjà sous la multiplication des tâches et des injonctions, nos collègues, s'ils ne se mobilisent pas massivement, cherchent à exprimer leur rejet de ces réformes, ou au moins leurs inquiétudes. Sporadiques, locales, parfois maladroites, leurs actions n'en sont pas moins l'expression d'un profond désarroi. Les pressions qui s'exercent sur les collègues qui se mobilisent ou qui s'expriment, les convocations dont ils sont l'objet, le très controversé article 1 de la loi Blanquer, montrent que le Ministère est préoccupé par ce climat tendu.

En même temps, la loi de transformation de la Fonction Publique, adopté en 1ere lecture à l'Assemblée, annonce une radicale remise en cause du paritarisme et du dialogue social, mais aussi l'individualisation des carrières et la contractualisation massive. La CGT dans son ensemble s'y opposera résolument.

La logique qui sous-tend cette loi est pourtant déjà à l'œuvre ; cette CAPA en est l'expression même : Si nos collègues ont eu l'occasion de contester l'avis émis lors de leur « 3eme RDV Carrière », ce n'est qu'au bout d'une démarche individuelle, conclue par une CAPA qui s'est prononcée sans avoir la vision d'ensemble des candidats. Aujourd'hui seulement, toute la cohorte des promouvables est présentée à la connaissance des représentants des personnels.

Dans la liste des candidats, aucune des 74 appréciations « A consolider » de la précédente campagne n'a évolué. Vous nous aviez pourtant laissé entendre que ces situations pourraient être réévaluées. L'ont-elle été ?

Les avis émis pour les personnes n'ayant pas pu être évaluées dans la procédure du « 3eme RDV Carrière » ont-ils vocation à être définitifs ? A quel moment la contestation de ces avis par a-telle été possible ?

Si la CGT Educ'action revendique la suppression de grade de la Hors-Classe, nous restons conscients que ce moment est l'une des rares occasions pour les enseignants d'obtenir une réelle revalorisation salariale. Mais les interrogations restent si nombreuses que même les organisations syndicales qui ont soutenu le PPCR en demandent maintenant sa modification.

Les allègements de service, que vous présentez comme relevant d'un dispositif exceptionnel et temporaire, sont un autre exemple de l'individualisation en marche : Cette année, ils ne nous sont même plus communiqués en amont de la CAPA. Le seront-ils pendant ? Le but est-il de nous empêcher de vous interroger sur les situations difficiles dont nous avons connaissance ? Le rôle d'intermédiaire les organisations-syndicales s'en trouve réduit alors que des collègues sont dans l'incompréhension face à des décisions graves qui les concernent.

Tout semble montrer que l'Administration se prépare à se passer le plus possible des syndicats et à renvoyer les personnels à une relation individuelle directe avec elle. Cela pourrait paraître comme un gage de modernité... mais seul le Rectorat ayant la visibilité de l'ensemble des dossiers cette relation est fondamentalement inégale et déséquilibrée.

La CGT Educ'action tient à réaffirmer ses revendications pour une véritable revalorisation salariale garantissant l'égalité professionnelle :

- **un déroulement de carrière de 35 ans maximum avec un seul grade ou classe par corps réparti sur 20 échelons**
- **suppression de la Hors-Classe, classe exceptionnelle et de tout grade à accès fonctionnel**
- **l'indexation de la valeur du point d'indice au minimum sur l'indice des prix à la consommation**
- **une augmentation immédiate de 400 euros soit l'équivalent de 90 points d'indice pour compenser en partie la perte du pouvoir d'achat subit par les personnels depuis de nombreuses années.**

Enfin, nous tenons à remercier l'ensemble des personnels du Rectorat pour le travail et la qualité des documents fournis ainsi que pour leur disponibilité.

La CGT Educ'action DIJON